

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile Zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 22 juin 2023

AFFECTATION DES
RESULTATS 2022

N° CS2023-26

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 44
Nombre de délégués
Présents : 23
Pouvoirs : 5

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux juin à vingt heures, le Comité syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps, sous la présidence de Christian DUPESSEY, Président

Convocation du : 15 juin 2023

Secrétaire de séance : Vincent SCATTOLIN

Membres présents :

- Délégués titulaires :

M. Denis LINGLIN – M. Vincent SCATTOLIN –
M. Hubert BERTRAND – M. Max GIRIAT – M. Christophe
ARMINJON – M. Bernard BOCCARD – M. Gabriel
DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – M. Denis MAIRE –
Mme Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI – M. Pierre-Jean
CRASTES – M. Julien BOUCHET – M. Michel MERMIN –
M. Florent BENOIT – M. Claude THABUIS – M. Catherine
BRUN – M. Régis PETIT – M. Benjamin VIBERT – Mme
Nadine PERINET

- Délégués suppléants :

Mme Annie MARCELOT, suppléante de Mme Christine
DUPENLOUP – M. Olivier JACQUIER, suppléant de Mme
Chrystelle BEURRIER – M. Gérard STEHLE, suppléant de
M. Jean-Luc SOULAT – M. Marc MENEGHETTI, suppléant
de Mme Carole VINCENT

- Délégués représentés :

M. Daniel RAPHOZ, donne pouvoir à M. Denis LINGLIN –
M. Patrice DUNAND, donne pouvoir à M. Vincent
SCATTOLIN – M. Jean-François OBEZ, donne pouvoir à
M. Max GIRIAT – M. Alain LETESSIER, donne pouvoir à
M. Christian DUPESSEY – M. Sébastien JAVOGUES,
donne pouvoir à Mme Nadine PERINET

- **Délégués excusés :**

**Mme Christine DUPENLOU
BEURRIER – M. Jean-Luc SOULAT – Mme Carole
VINCENT - M. Daniel RAPHOZ – M. Patrice DUNAND –
M. Jean-François OBEZ – M. Alain LETESSIER – M.
Sébastien JAVOGUES**

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Après avoir approuvé le compte administratif 2022 du budget du Pôle métropolitain du Genevois français, il est proposé au Comité syndical d'affecter les résultats de l'exercice 2022 de la manière suivante :

BUDGET PRINCIPAL

Résultat cumulé au 31.12.2022 en excédent de fonctionnement :

- 1 289 135.92 €

Résultat cumulé au 31.12.2022 en excédent d'investissement :

- 68 344.81 €

Restes à réaliser 2022 en investissement : - 70 356.08 €

Affectation à l'excédent reporté au compte 002

- 1 287 124.65 euros

Affectation en recette d'investissement au 1068 (besoin de financement)

- 2 011.27 euros

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **AFFECTE** les résultats de l'exercice 2022 sur le Budget supplémentaire 2023 suivant la proposition

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 27/06/23

Publié ou notifié le 27/06/23

Le Président,
Christian DUPESSEY

